

Principales conditions tarifaires applicables aux

PROFESSIONNELS et ENTREPRISES

en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Tarifs en € HT



Avec
CA avantages
Le programme
de reconnaissance de votre fidélité
-tp.fr

CA
DE LA TOURAINE
ET DU POITOU

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU :

UNE BANQUE DE PROXIMITÉ
QUI ACCOMPAGNE :


4 habitants
sur 10


1 pro
sur 3


1 entreprise
sur 3


1,8 MILLIARDS
D'EUROS
de financement de crédits


Près de **1**
logement
financé
sur **3**


4 AGRICULTEURS
sur **5**
financés



1 MILLION D'EUROS
pour accompagner les associations
locales et projets solidaires



Près de
750 000 €
pour soutenir les
créateurs d'entreprise



PLUS
DE **930**

conseillers
répartis dans

140
agences

42,3%
de cadres
FÉMININS



1554
salariés



162
embauches
en **CDI**



UNE BANQUE MUTUALISTE

846
ADMINISTRATEURS

Un trait d'union entre le territoire
et la banque



200
distributeurs
de billets



1^{ER}
FINANCEUR
de l'économie
verte

BIEN VOUS CONNAÎTRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER !



Cher(e) sociétaire, cher(e) client(e), votre confiance mérite toute notre transparence.



930 conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre choix et ainsi vous faire bénéficier d'une consommation optimisée et personnalisée de vos services bancaires :

- dans votre agence Crédit Agricole
- par Internet : ca-tourainepoitou.fr
- par mobile via l'appli Ma Banque¹ ou sur ca-tourainepoitou.fr



Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur ca-tourainepoitou.fr/tarifs-professionnels.html²

CAvantages³ -tp.fr

VOTRE FIDÉLITÉ RECONNUE

Au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, votre fidélité est reconnue automatiquement, le programme de reconnaissance CAvantages³ vous permet de bénéficier de réductions tarifaires et d'invitations sur des événements culturels et sportifs locaux. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

INVITATIONS EXCLUSIVES

Clients fidèles : rejoignez les 10 000 membres de CAvantages-tp.fr



Accès évènements sportifs



Evénements privés
Crédit Agricole




Concerts, Opéra de Tours,
Châteaux de la Loire,
Théâtre de Poitiers,
Salon de l'Agriculture...

1 Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.






2 Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

3 L'accès au programme de fidélité CAvantages est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site www.cavantages-tp.fr.

SOMMAIRE

	VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN	P.6
	EN CAS DE DIFFICULTÉS	P.7
	VOS RÈGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS	P.7
	VOS FINANCEMENTS BANCAIRES	P.9
	VOS OPÉRATIONS À DISTANCE	P.10
	E-COMMERCE	P.10
	VOS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	P.11
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P.11
	VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL	P.12
	VOTRE ÉPARGNE	P.14
	RÉSOLUDRE UN LITIGE	P.15

LÉGENDE :

-  Titulaire d'un Compte à Composer Professionnel (CAC Pro)
-  Titulaire d'un Compte Service Entreprise (CS Ent)
-  Internet
-  Échanges de Données Informatisées - EDI
-  Remise fidélité CAvantages

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

LE FONCTIONNEMENT ET LE SUIVI DU COMPTE

Ouverture de compte	GRATUIT
Frais de tenue de compte actif	25,00 €/mois
Pe Titulaire d'un compte service professionnel ou entreprise ou d'un compte à composer professionnel (cac pro)	Compris dans le service
Frais de gestion de compte en inactivité ¹ (compte sans mouvement durant 12 mois)	30,00 €/an
Commission de mouvement de compte	0,10 %
P Titulaire d'un Compte à Composer Professionnel (CAC Pro)	Compris dans le service
Conformité : envoi d'un courrier pour mise à jour complémentaire	15,00 €
Frais de retrait d'un cotitulaire de compte joint	54,08 €

Commission de mouvement

Elle s'applique sur les montants de tous les mouvements de flux débiteurs liés à votre activité commerciale.

LA CONSULTATION DE COMPTE

Via Crédit Agricole en ligne : ca-tourainepoitou.fr	GRATUIT
Via l'application mobile Ma Banque ²	GRATUIT
Réception journalière par EDI	Nous consulter
Via Fil Vert ³	GRATUIT

LES RELEVÉS DE COMPTE

Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé de compte bi-mensuel	1,72 €
ⓐ Relevé de compte par Internet (e-relevé)	GRATUIT
Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêts)	55,00 €
Relevé ponctuel d'opérations sur un mois au guichet	2,22 €
Alerte situation de compte par SMS	GRATUIT

AUTRES SERVICES

Location coffre	à partir de 59,01 €
Attestations diverses clients	16,66 €
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	13,75 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	74,62 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 74,62 €

1 Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement durant 12 mois, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

2 Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

3 Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

EN CAS DE DIFFICULTÉS

Commission d'intervention (4 opérations maxi/jour)	9,10 €/opération
Commission d'intervention spécifique ¹	4,00 €/opération

Commission d'intervention

La présentation d'une opération débitrice non autorisée nécessite un traitement journalier adapté qui entraîne des frais d'intervention.

Frais de rejet de chèque sans provision (par chèque impayé, frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

• montant ≤ 50 €	30,00 €
• montant > 50 €	50,00 €

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision

Montant du paiement Maxi 20,00 €

Lettre d'information 1^{er} rejet de chèque Murcef

14,71 €

Clôture de compte

GRATUIT

Impayé Vente à Distance

5,20 €

VOS RÉGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS

Tous les virements et prélèvements sont au format Européen (SEPA²)

LES ESPÈCES

Mise à disposition de fonds

22,78 €

LES CARTES BANCAIRES

Cotisation carte Business Mastercard, débit immédiat (DI)

56,56 €/an

Cotisation carte Business Mastercard, débit différé (DD)

56,56 €/an

Cotisation carte Business AS (DI)

35,00 €/an

P Pour les 3 cartes Business DI et DD, si titulaire d'un CAC Pro (1 carte par compte)

GRATUIT

Cotisation carte Business Executive, débit différé

129,50 €/an

Frais d'opposition sur carte pour perte, vol ou pour usage abusif par l'émetteur

GRATUIT

Envoi de cartes en recommandé avec accusé de réception

4,93 €

LES CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de remise, en envoi simple

GRATUIT

Délivrance de chéquier en agence

1,80 €

Frais d'envoi de chéquier en recommandé

7,00 €

Frais d'émission d'un chèque de banque

13,50 €

Frais de destruction de chéquier non retiré

5,00 €/chéquier

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur

14,90 €

LES VIREMENTS

FRAIS PAR VIREMENT SEPA OCCASIONNEL EN EURO

> vers comptes Crédit Agricole, par agence ou par Internet

GRATUIT

> vers comptes d'une autre banque par Internet

GRATUIT

> vers comptes d'une autre banque par agence

3,94 €

¹ Selon la réglementation en vigueur applicable à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte et à la clientèle en situation de fragilité financière conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 16).

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA

GRATUIT

FRAIS PAR ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT

- > vers comptes Crédit Agricole, par agence ou par Internet **GRATUIT**
- > vers comptes d'une autre banque par Internet **GRATUIT**
- > vers comptes d'une autre banque par agence **1,37 €**

VIREMENTS

- > ↔ par EDI vers autres banques (par virement) **0,25 €**

LES PRÉLÈVEMENTS

FRAIS DE PRÉLÈVEMENTS EN LISTE

- > ↔ par EDI (par prélèvement) **0,22 €**

La facturation des prélèvements pour nos clients donneurs d'ordre s'étend à tous les prélèvements internes comme externes

- > Réception et exécution d'un premier prélèvement **GRATUIT**
- > Opposition sur avis de prélèvement **GRATUIT**
- > Frais de mise en place de prélèvement interentreprises (hors sphère sociale) **8,00 €**

LES EFFETS DE COMMERCE

EFFETS "PRÉSENTÉS À L'ENCAISSEMENT"

- > sur support papier **11,00 €**
- > ↔ par EDI **0,33 €**
- > par Internet **0,28 €**

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

Traitement sur effet (impayé, avis de sort, effet réclamé avant présentation) **18,26 €**

Rejet d'effets (insuffisance de provision ou demande de prorogation) **13,40 €**

LA MONÉTIQUE

LOCATION TPE (TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE)

Tarifs personnalisés selon vos choix

Profession de Santé : gamme Santeffi

[Nous consulter](#)

BON À SAVOIR



Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou vous accompagne dans le choix de vos solutions monétiques :

- > Lecteur de cartes bancaires et lecteur de chèques, fixes ou portables.
- > Offres "entrée de gamme" ou solutions technologiques GPRS et ADSL, e-commerce.

LES DATES DE VALEUR (EN JOURS TRAITÉS)

Date de Valeur : la date de valeur J est un avantage du Compte Service Ent et du Compte à Composer Pro ; c'est la date à laquelle une somme est définitivement débitée ou créditée sur le compte et à partir de laquelle sont établis les décomptes d'intérêts.

Jours ouvrables : ce sont les jours d'ouverture de votre Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des systèmes de compensation. Ils sont indiqués dans le calendrier à disposition sur notre site Internet¹.

Tout ordre reçu après les heures limites de traitement des opérations définies par votre Crédit Agricole sera réputé reçu le jour ouvrable suivant.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou n'applique pas de date de valeur à l'exception de :

- Crédits **Nous consulter**
- Remise de chèques **J+1 ouvré**

pe Titulaire d'un Compte Service Entreprise (CS ent) ou d'un CAC Pro **J**

¹ Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

VOS FINANCEMENTS BANCAIRES

FINANCEMENT COURT, MOYEN ET LONG TERME

ENTREPRISES

Minimum de perception	400,00 €
Maximum de perception	1% du montant du prêt

PROFESSIONNELS

Minimum de perception	149,00 €
Maximum de perception	1% du montant du prêt

ENTREPRISES, POUR FINANCEMENT D'UN BESOIN DE TRESORERIE

Frais de mise en place d'une ligne de trésorerie	320,00 €
Frais de reconduction ou de réexamen des limites mises en place (prélèvement annuel)	320,00 €
Commission de confirmation ou d'engagement sur l'OCCC (prélèvement trimestriel)	0,60% du plafond
Commission du plus fort découvert	0,07 %

PROFESSIONNELS, POUR FINANCEMENT D'UN BESOIN DE TRESORERIE

L'OUVERTURE DE CRÉDIT EN COMPTE COURANT



Mise en place d'une ligne de Trésorerie	0,50 %
Minimum de perception	123,00 €
Maximum de perception	695,00 €
Commission d'engagement, prélevée par trimestre sur le montant du plafond d'OCCC	1,00 %

Affacturage : sécurisation du poste client **Nous consulter**

Dailly :

Commission de bordereau de remise	40,00 €
Commission/créance	15,00 €
Modification Dailly en cours	40,00 €
Pour la commission de service liée à la gestion des services	Nous consulter

BON À SAVOIR



Découvrez nos solutions de financement en ligne

Cash in Time

Une avance de trésorerie débloquée de chez vous sur production de factures.

Prêt Express Pro Agri

Une solution de financement 100% en ligne sous certaines conditions.

AUTRES OPERATIONS LIEES AUX CREDITS (PAR PRÊT)

Modification garanties	160,00 €
Mainlevées partielles ou totales	160,00 €
Décompte de prêt	51,00 €
Rédaction d'un avenant	160,00 €
Changement d'objet (plafond : 640 €)	160,00 €
Changement d'emprunteur (plafond : 640 €)	160,00 €
Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (plafond : 640 €)	160,00 €
Acte de délégation parfaite (plafond : 640 €)	160,00 €
Acte de délégation imparfaite	35,00 €
Frais de mise en place de délai	35,00 €
Modification d'une limite	66,00 €
Frais de reconduction ou de réexamen (prélèvement annuel)	69,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par emprunteur)	40,00 €

1 L'accès au programme de fidélité CA Avantages est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site www.cavantages-tp.fr.

VOS OPÉRATIONS À DISTANCE

LE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

NOTRE SITE INTERNET : CA-TOURAINÉPOITOU.FR

Accès libre "Espace Professionnel"

GRATUIT

Accès Bourse en ligne

GRATUIT

L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES - EDI (cotisation mensuelle)

↔ PAR CANAL TÉLÉTRANSMISSION

EBICS sens client vers banque (avec signature électronique) 13,00 €¹

EBICS sens client vers banque et sens banque vers client (avec signature électronique) 55,00 €¹

A partir du 2^e compte si abonnement 2 sens **REMISE DE 66%**

PAR CANAL INTERNET

WEB EDI sens client vers banque (avec signature électronique) 11,00 €¹

WEB EDI sens client vers banque ET sens banque vers client (avec signature électronique) 38,00 €¹

A partir du 2^e compte si abonnement 2 sens **REMISE DE 66%**

Remise de fichier EDI 0,43 €

Offre Pack Prélèvements pour la gestion des mandats et le traitement des prélèvements SEPA **Nous consulter**

LE CERTIFICAT NUMÉRIQUE (COTISATION ANNUELLE) (signature électronique)

ⓐ Certipro (commercialisé jusqu'au 30/09/2017) 60,00 €¹

ⓐ Certificat RGS ++ **Nous consulter**

ⓐ Ma signature EDI 84,00 €

ⓐ Solution 3SKEY (sur 3 ans) 240,00 €

ⓐ Performance 48,00 €/an

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

ⓐ Change en ligne pour passage des ordres **GRATUIT**²

ⓐ Credoc Import en ligne **GRATUIT**²

E-COMMERCE

Coût à la transaction **0,15€** (frais fixes ajoutés au taux de commission)

PACK E-COMMERCE

Création et mise en service 250,00 €

Abonnement mensuel 55,00 €

PACK E-VITRINE

Frais d'entrée 100,00 €

Abonnement mensuel 20,00 €

PACK E-TOURISME

Frais d'entrée 100,00 €

Abonnement mensuel 60,00 €

OPTION KIT STARTER

349,00 €

VENTE À DISTANCE SUR INTERNET E-TRANSACTION (PAIEMENT SÉCURISÉ)

Abonnement mensuel

• Offre Access 17,00 €

• Offre Premium 25,00 €

• Offre Téléphone/Fax/Courrier 14,00 €

Plus d'infos sur ca-moncommerce.com

1 Services assujettis à la TVA de plein droit.

2 Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

VOS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Le Compte à Composer Professionnel (CAC Pro)

LE SOCLE, ENSEMBLE DE SERVICES

Credit Agricole en ligne, forfait Pro

Tenue de compte

Commission de mouvement

Sécuricompte Pro

E-relevé, relevé de compte bi mensuel

Information solde journalier par mail ou SMS

Information mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Date de valeur J

COTISATIONS MENSUELLES

Le Barème par tranche selon le chiffre d'affaires confié

Jusqu'à 29 999 € **10,18 €**

de 30 k€ à 299 999 € **21,59 €**

de 300 k€ à 749 999 € **30,90 €**

de 750 k€ à 1 499 999 € **36,91 €**

1 500 k€ et plus **58,10 €**

LES + DU COMPTE À COMPOSER

VOS MOYENS DE PAIEMENT

Sécuricompte (par an) **80,00 €**

NOS AVANTAGES TARIFAIRES

La Carte Business à débit immédiat ou débit différé,
(1 carte par compte) **GRATUIT**

Carte Business AS **GRATUIT**

La Commission de mouvement, les frais de tenue de compte **GRATUIT**

COMMERCIALISÉS JUSQU'AU 18/05/2013

Comptes Services avec ou sans découvert ou OC **de 20,30 €
à 61,10 €**

e LE COMPTE SERVICE ENTREPRISE (cotisation mensuelle)

> Compte Service Entreprise "Transparence" **34,00 €**

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

> Forfait annuel de tenue de dossier administratif et juridique
de l'entreprise **de 80,00 €
à 340,00 €¹**

> Audit Commissaire aux Comptes **215,00 €¹**

> Échelles d'intérêts, par trimestre **29,53 €**

ASSURANCES ET PREVOYANCE²

- protéger votre activité
- assurer vos outils de travail
- protéger vos salariés
- sécuriser vos revenus
- protéger votre famille
- assurer vos biens personnels

**Consultez votre conseiller ou le spécialiste assurance professionnelle
au 09 69 39 03 99 (appel non surtaxé, coût d'un appel local)**

1 Services assujettis à la TVA de plein droit.

2 Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA. Événements garantis et conditions indiqués au contrat. Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection et les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance.

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 17,83€

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA ¹ (en agence uniquement)

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaires. OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE

Avis d'opération détaillé	3,09 €
Transfert Europe en euros (vers un des états membres de l'EEE)	3,94 € (0,25 € si support EDI)
Emission d'un virement non SEPA ¹ occasionnel ou permanent en Euro ou en devise (tous pays)	FRAIS PROPORTIONNELS 0,11% avec un minimum de 22,37 € (-20% si support EDI)

Option frais OUR Monde: l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE) **34,14 €**

Correction sur transfert non conforme (IBAN ou/et BIC SWIFT absent ou erroné)	16,29 €^{TT}
--	-----------------------------

ÉMISSION CHEQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé	3,09 €
Frais chèque de banque en devises	FRAIS PROPORTIONNELS 0,11% avec un minimum de 22,37 €
Frais de port France Chronopost	23,24 €

PRÉSENTATION DE CHÈQUE AU PAIEMENT (émis par le client)

Règlement chèque	FRAIS PROPORTIONNELS 0,11% avec un minimum de 22,37 €
Frais d'impayé	43,18 €

EFFET IMPORT

	FRAIS PROPORTIONNELS 0,21% avec un minimum de 81,85 € maximum de 586,88€
--	--

Demande de sort, effet réclamé, prorogation, impayé	43,18 €
Avis d'acceptation d'un effet	17,84 €

REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT

	FRAIS PROPORTIONNELS 0,21% avec un minimum de 81,85 € maximum de 586,88€
--	--

Demande de sort, effet réclamé, prorogation, impayé	43,18 €
Avis d'acceptation d'un effet	17,84 €

CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

Ouverture de dossier	GRATUIT
Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	FRAIS PROPORTIONNELS 0,26% avec un minimum de 132,85 €
Commission d'étude de documents	FRAIS PROPORTIONNELS 0,15% avec un minimum de 118,97 €
Commission de modification (durée ou montant)	FRAIS PROPORTIONNELS 0,26% avec un minimum de 132,85 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 16)

Commission de modification autres motifs	103,85 €
Garantie pour absence de document (frais d'acte)	114,13 €
Garantie pour cession de marchandises	114,13 €
Frais d'étude sur documents irréguliers (à la charge du vendeur)	113,76 €

GARANTIE ÉMISE

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	FRAIS PROPORTIONNELS 1,50% avec un minimum de 133,72 €
Frais établissement acte simple	116,53 €
Frais de mise en jeu de la garantie	FRAIS PROPORTIONNELS 0,15% avec un minimum de 74,28 €
Avenant ou modification	91,51 €

FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	23,24 €
Frais de port étranger courrier international urgent	46,48 €

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENTS RECUS

Avis d'opération détaillé	3,09 €
Virement en Euro en provenance de l'EEE	GRATUIT
Rapatriement Euro Monde (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays)	17,64 €
Correction sur rapatriement non conforme (IBAN ou/et BIC SWIFT absent ou erroné)	16,30 €^{TT}

REMISE DE CHÈQUE

Crédit immédiat sauf bonne fin	0.15% avec un mini de 34.39€
Crédit différé après encaissement	0.11% avec un mini de 31.55€
Frais de port étranger courrier international urgent	46,48 €
Impayé avec ou sans protêt	43,18 €

EFFET EXPORT

(COMMISSION D'ENCAISSEMENT)

ET REMISES DOCUMENTAIRES EXPORT

	FRAIS PROPORTIONNELS 0,21% avec un minimum de 55,67 € et un maximum de 310,87 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	43,18 €
Commission de non utilisation	43,18 €

CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT

Ouverture de dossier	GRATUIT
Commission de notification	FRAIS PROPORTIONNELS 0,10% avec un minimum de 118,97 €
Commission de confirmation	Taux variable selon les pays
Commission d'étude de documents	FRAIS PROPORTIONNELS 0,15% avec un minimum de 153,21 €
Commission de modification et de pré-étude	105,65 €
Commission de négociation crédit documentaire export confirmé	Nous consulter
Commission de transfert de crédit (à la charge du 1er bénéficiaire qui demande le transfert)	FRAIS PROPORTIONNELS 0,15% avec un minimum de 245,23 €

GARANTIE REÇUE

Commission de notification	133,67 €
Avenant ou modification	92,44 €
Frais de mise en jeu de la garantie	113,82 €

FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	23,24 € ^{TTC}
Frais de port étranger courrier international urgent	46,48 € ^{TTC}

OPÉRATIONS DIVERSES

COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises	129,61 €
Commission tenue compte annuelle en devises (prélèvement mensuel)	24,12 €

FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies	20,26 €
Frais de messagerie swift	17,12 €

COUVERTURE DE CHANGE

Ouverture du dossier (change à terme, flexigain, option)	69,14 €
Prorogation, levée anticipée, tirage Flexigain	25,45 €

VOTRE ÉPARGNE

LA GESTION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE

Tandem Pro (par mois)	12,86 €
Dépôt à terme	Nous consulter

Épargne salariale (PER CONVERGENCE)

Le PER Convergence est une solution d'épargne qui vous donne, ainsi qu'à vos salariés et à votre conjoint collaborateur, l'opportunité de constituer progressivement un capital de façon souple et libre dans un cadre fiscal et social avantageux.

Frais de tenue de compte annuel pour 1 contrat (PEI ou PERCO)	125,00 €
> Par salarié supplémentaire (au-delà de 10 salariés)	10,00 €
Frais de tenue de compte annuel pour 2 contrats (PEI + PERCO)	199,00 €
> Par salarié supplémentaire (au-delà de 10 salariés)	15,00 €
Transfert de tous les porteurs de parts vers un autre teneur de compte	300,00 €

Épargne Retraite (ACCORDANCE)

Dans le cadre de la loi Madelin, vous pouvez vous constituer une épargne que vous récupérez au moment de votre départ à la retraite sous forme de rente à vie.

Cette épargne, réversible en faveur de votre conjoint, bénéficie d'un cadre fiscal particulièrement attractif.

RÉSOUTRE UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant : Service Qualité Clients, Crédit Agricole Touraine Poitou

Monsieur le Médiateur, 18 rue Salvador Allende CS50 307, 86008 POITIERS Cedex 1 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur ca-tourainepoitou.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Qualité Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Qualité Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité Clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09. lemediateur.fbf.fr.

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

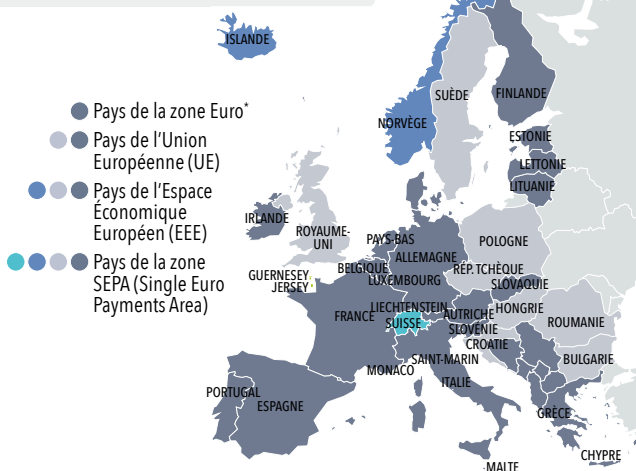
A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. **Pays de l'Union Européenne en zone euro** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. **Pays de l'Union Européenne en zone non euro** : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. **Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange)** : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. **Pour la France** : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDITAGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. (www.orias.fr).